



# BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

OCTOBRE 2002

ISSN 1245-1568

Fédération Syndicale Unitaire

## Bienvenue

à toutes celles et à  
tous ceux qui  
rejoignent le SNUipp  
cette année !

Le SNUipp est riche  
de sa diversité. Vous y  
avez toute votre place.

**Syndiquez-vous  
au SNUipp / FSU**



### Sommaire

|                 |   |
|-----------------|---|
| Page 1          | Grève unitaire le 17 octobre  |
| Page 2          | RISTT / Ste Maxime/ Solidarité<br>GARD / Elections paritaires   |
| Page 3          | Liste des candidat(e)s SNUipp   |
| Pages<br>4 et 5 | Appel à la grève le 17 octobre<br>Lettre aux parents / Les raisons<br>d'une grève /Consignes de<br>grève  |
| Page 6          | Aides Educateurs<br>Responsabilité, sécurité rendez-<br>vous à la réunion du 9  |
| Page 7          | novembre,   |
| Page 8          | Bulletin d'adhésion SNUipp Var<br>Bureau départemental et<br>Conseil Syndical du Var /<br>Permutations /<br>Enseigner à l'étranger/Sections<br>locales St Maximin |

Section départementale du SNUipp  
Immeuble Le Rond Point  
Av. Pierre et Marie Curie  
83160 LA VALETTE  
Tél. : 04.94.20.87.33  
Fax : 04.94.20.87.34  
Email : [snu83@snuipp.fr](mailto:snu83@snuipp.fr)  
<http://83.snuipp.fr>



Directrice de la publication  
Gilberte MANDON  
Mensuel : n° 122

Prix au numéro : 5 F ou 0,76 E  
N° de commission paritaire :  
3 711 D 73 S  
Imprimé par Manugraph La Seyne

# Grève unitaire jeudi 17 octobre

à l'appel du SNUipp et de tous les syndicats de la FSU,  
de l'Unsa éducation, du Sgen CFDT, de la FAEN et de la Ferc CGT.

## Pour la priorité à l'éducation

- D'autres choix budgétaires pour améliorer le service public d'éducation et conduire tous les jeunes à la réussite scolaire.
- Une programmation pluriannuelle des recrutements nécessaires pour faire face aux départs en retraite prévisibles.
- Résorption de la précarité.
- Un service public dynamique, démocratique et assurant une véritable égalité.

## MANIFESTONS TOUS ENSEMBLE

à TOULON (10 heures)  
Place de La Liberté.

à Draguignan (10h 30)  
devant la sous préfecture.

## Réunions d'infos syndicales organisées par le SNUipp

samedi 28 septembre et samedi 5 octobre

Après un premier contact dans les réunions de rentrée du SNUipp, plus de 600 collègues ont participé aux premières réunions du SNUipp à Draguignan, La Crau, Toulon, Fréjus, La Seyne et Tourves.

L'actualité de cette rentrée, les annonces du budget 2003 pour l'Education (avec les suppressions de postes annoncées) ont amené les discussions sur la nécessaire mobilisation de tous. La grève unitaire décidée pour le 17 octobre porte l'exigence de la priorité à l'Education. A Toulon, les collègues ont tenu à lancer un appel à participer massivement à la grève, première étape de l'action.

Les difficultés du quotidien ont également été au cœur des débats ainsi que leur lien avec les décisions gouvernementales sur le budget... De nombreuses autres questions ont été abordées... dont les retraites, les salaires...

### STE MAXIME

A la demande des collègues de l'école Les Migraniers à Grimaud (circ.de Ste Maxime),  
**le SNUipp tiendra une réunion d'info syndicale sur le temps de travail à l'école de Grimaud Les Migraniers samedi 16 novembre, 8 h 30 à 11 h 30.**  
Venez nombreux.  
Pour vous inscrire (modèle de lettre à l'IEN p.6)

## Solidarité Gard

Pour aider les écoles sinistrées du Gard  
**Adressez vos versements à SNUipp Gard**

26 bis rue Becdelièvre 30900 NIMES  
à l'ordre de "**Solidarité Inondations**"

Code banque 15707  
Code guichet 00064  
Compte 09403009012  
Clé RIB 79

⇒ Vous souhaitez vous adresser directement à une école sinistrée (cahiers, classeurs, stylos, petit matériel... courrier de soutien), contactez le SNUipp Var qui vous communiquera l'adresse d'une école.

# Votez SNUipp - FSU

débatt      rassembler  
innover      informer  
écouter      agir  
avan      créer      défendre

**Défendre l'école et les enseignants au quotidien.  
Mouvement, promotions, carte scolaire, stages...**

## Elections paritaires

**En décembre 2002**, dans tous les départements, les personnels enseignants des écoles seront invités à participer aux élections de leurs délégués du personnel qui siègeront à la future CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) et à la CAPN (la même, mais Nationale).

**La CAPD** est consultée par l'IA sur tous les problèmes concernant les personnels : titularisation, mouvement, avancement, changement de département, les différentes listes d'aptitude (direction d'école, intégration PE, Hors-Classe), les départs en stage, les congés de Formation Professionnelle, travail à mi-temps, disponibilité, détachement...

**La CAPN** est compétente pour les permutations informatisées, l'avancement des détachés, les stages longs...

**Paritaires** : les élu(e)s du personnel y siègent à parité et à égalité face aux représentants de l'administration IA et IEN. Leur mandat est de 3 ans. Les élu(e)s du SNUipp sont garants, sous votre contrôle, de la transparence et de l'équité.

**En décembre 99, dans le Var, le SNUipp a obtenu 53 % des suffrages et 6 sièges sur 10.**

**Attention : les modalités modifiées pour les dernières élections sont maintenues :**

◆ les dispositions de la loi Perben qui visent à empêcher certains syndicats minoritaires de déposer des listes. Conformément à ses principes fondateurs, le SNUipp estime que c'est aux électeurs et à eux seuls de choisir leurs représentants.

◆ le décompte des votes avant dépouillement : si moins de 50 % de votants = organisation d'une nouvelle élection.

◆ les modalités de vote ont été modifiées : seules les écoles de 8 classes et plus sont sections de vote (5 classes et plus auparavant). Tous les autres collègues votent par correspondance, soit plus des 2/3 des écoles du Var !

**Une seule réponse à ces atteintes au droit syndical et à l'expression de la profession**

**VOTEZ MASSIVEMENT !**

**VOTEZ SNUipp / FSU**

**à la CAPD et à la CAPN**

**Pour ceux qui votent par correspondance...**

**VOTEZ dès réception du matériel !**



## ELECTIONS PROFESSIONNELLES SOYEZ VIGILANTS

■ Dès le 15 octobre, dans les écoles de 8 classes et plus, le directeur affichera la liste électorale. Vérifiez que vous êtes inscrit(e)s dessus.

**Vous voterez le 3 décembre à l'école.**

■ A la rentrée des vacances de Toussaint, ceux qui votent par correspondance recevront leur matériel de vote à leur domicile (votre adresse a dû être vérifiée et confirmée à l'IA).

**Votez dès réception du matériel.**

**En cas de problème, contactez les responsables "Elections professionnelles" à l'Inspection Académique au 04.94.09.55.24 ou 55.23.**

Le directeur ne peut pas modifier la liste électorale. Il doit signaler les erreurs ou oublis à l'IA.

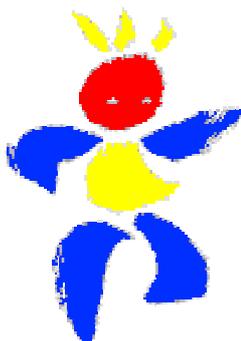
Vos élu(e)s SNUipp, présents dans toutes les commissions paritaires, vous défendent face à l'administration dans un souci constant d'équité, de transparence et d'efficacité.

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS  
DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES  
DU VAR

SCRUTIN DU 3 DECEMBRE 2002  
10 TITULAIRES. 20 SUPPLEANTS

## Liste présentée par le SNUipp (FSU)

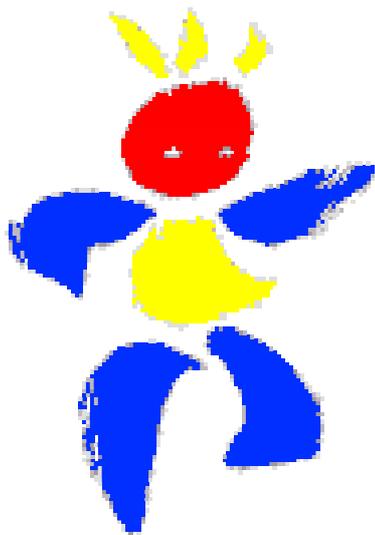
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
(Fédération Syndicale Unitaire)



|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Corps : instituteurs</b></p> <p>1. FORTUNA Michel<br/>2. AMET Dominique<br/>3. BOURRELY Sylvie<br/>4. GABELLI Gabriel<br/>5. RIVIER Joëlle<br/>6. JEAN Franck</p>  | <p>tit remplaçant ZIL<br/>adjoint<br/>adjointe<br/>tit rempl. Brigade<br/>adjointe<br/>adjoint</p>  | <p>école élémentaire M. Pagnol LE PRADET<br/>école élém. application F. Mistral DRAGUIGNAN<br/>école maternelle le Grand Chêne ROCBARON<br/>école maternelle Les Picotières SANARY<br/>école maternelle P. Semard LA SEYNE<br/>école élémentaire Centre ROQUEBRUNE</p>  |
| <p><b>Corps : professeurs des écoles</b></p> <p>1. TRIGO Emmanuel<br/>2. MERVEILLE Catherine<br/>3. TAUDON Emmanuelle<br/>4. MAUREL Paul<br/>5. CARENA Nathalie<br/>6. BONJARDINI Michel<br/>7. GELARDO Sylvie<br/>8. GIRAUD David<br/>9. TOUVIER Raphaèle<br/>10. MALATESTA Michèle<br/>11. ROGER Frédéric<br/>12. SUZANNA Bruno<br/>13. MANDON Gilberte<br/>14. CONTI Edith<br/>15. BLANDIN Laurent<br/>16. JAN Philippe<br/>17. BOURON Danielle<br/>18. GALLETTI Pierre<br/>19. MARTEL Francis<br/>20. DENIS Françoise<br/>21. ESPOSITO Patricia<br/>22. ALLIE Philippe<br/>23. POGGI Corinne<br/>24. MARTINEZ Michel</p> | <p>adjoint<br/>adjointe<br/>adjointe<br/>spécialisé<br/>adjointe<br/>spécialisé<br/>adjointe<br/>spécialisé<br/>adjointe<br/>directrice<br/>adjoint<br/>tit. rempl. TRS<br/>adjointe<br/>adjointe<br/>adjoint<br/>directeur<br/>directrice<br/>spécialisé<br/>adjoint<br/>adjointe<br/>maître formateur<br/>directeur<br/>psychologue sco.<br/>conseiller péda.</p> | <p>école élémentaire L. Carnot TOULON<br/>école maternelle J. Muraire TOULON<br/>école primaire J. Taesca SAINT JULIEN<br/>SEGPA Collège D.Reinhardt TOULON<br/>école maternelle St Roch TOULON<br/>école institut Hélio Marin HYERES<br/>école élémentaire M. Pagnol LA VALETTE<br/>CLIS école élém. applic. J. Ferry 1 DRAGUIGNAN<br/>école maternelle J. Zay LA SEYNE<br/>école élémentaire J. Ferry LA CRAU<br/>école élémentaire Les Eucalyptus FREJUS<br/>école élémentaire Rodeilhac TOULON<br/>école maternelle E. Triolet LA GARDE<br/>Regr. adapt école élémentaire Aicard GONFARON<br/>école élémentaire J. Giono FREJUS<br/>école élémentaire Pins Parasols PUGET/ARGENS<br/>école maternelle A. France LA SEYNE<br/>SEGPA Collège J. d'Arbaud BARJOLS<br/>école élémentaire MONTFERRAT<br/>CRI école élémentaire J.Y. Cousteau TOULON<br/>école mat. application J. Giono DRAGUIGNAN<br/>école primaire J. Michelet HYERES<br/>école maternelle Les Picotières SANARY<br/>Circonscription LA SEYNE</p> |

Ne pas utiliser cette page comme bulletin de vote.  
Le matériel de vote vous sera adressé par l'IA à l'école ou à votre domicile (voir ci-dessus)

# Jeudi 17 octobre 2002

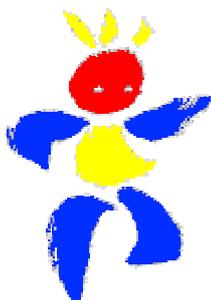


## Ni classe Ni garderie Ni cantine

 **A afficher**

*Modèle de lettre aux parents*

*à reproduire et à diffuser (agrafé ou à l'extérieur de l'école)*



Madame, Monsieur,

Les parents, comme les enseignants, attendent beaucoup de l'école.

Vous espérez des études réussies pour vos enfants qui leur donnent toutes les chances pour leur avenir.

Nous voulons une scolarité réussie pour tous nos élèves, avoir les moyens de lutter contre l'échec scolaire.

L'école n'est pas là pour offrir un savoir minimum.

**Nous voulons l'égalité d'accès au savoir pour tous les enfants.**

Pour offrir à tous nos élèves le meilleur de ce que l'Ecole Publique peut donner, pour mieux prendre en charge les apprentissages de tous les enfants, nous voulons pouvoir travailler avec plus de maîtres que de classes, en petits groupes pour mieux suivre chaque élève et alléger les effectifs notamment en maternelle. Nous voulons que tous les remplacements soient assurés, pour ne pas laisser les enfants sans enseignant même pour une seule journée.

**Le budget de l'éducation tel qu'il est annoncé pour l'année prochaine ne le permettra pas.**

Le nombre d'élèves devrait augmenter sensiblement dans les écoles : plus 41 000 !

1 000 postes seulement sont annoncés... alors que notre département est déjà déficitaire dans de nombreux domaines. Nous continuons de réclamer le rattrapage des retards du Var !

D'autre part, les aides éducateurs qui interviennent dans les écoles sont appelés à disparaître.

**L'éducation n'est plus la priorité de ce pays.** C'est une erreur dramatique pour l'avenir.

Miser sur la jeunesse est encore plus nécessaire lorsque les conditions économiques se détériorent, que le chômage remonte.

**Le jeudi 17 octobre, à l'appel des syndicats de l'éducation, nous serons en grève pour exiger la priorité à l'éducation : obtenir mieux pour les enfants, c'est préparer l'avenir.**

Nous savons que cette grève est soutenue par des associations de parents d'élèves.

Malgré la gêne qu'elle peut vous causer, nous espérons vous avoir à nos côtés ce jour là dans l'intérêt du Service Public d'Education.

L'enseignant(e) de votre enfant.



# TOUS EN GREVE le 17 octobre 2002

## Les raisons de la grève

Les choix budgétaires 2003 rendus publics confirment que l'éducation n'est plus une

priorité. Ils rompent les engagements de l'Etat.

L'écart s'aggrave entre les besoins de formation, de lutte contre l'échec et les moyens pour y parvenir. Impossible dans de telles conditions de résorber la précarité. Impossible de maintenir la programmation des recrutements indispensables pour faire face aux défis des années à venir et pour remplacer les départs en retraite.

### Ces choix sont porteurs d'alourdissement des conditions de travail de tous.

Le projet de budget se traduit par la suppression de plusieurs milliers d'emplois notamment dans le second degré (MI-SE en grève le 24 septembre). Les 1000 créations prévues pour le premier degré ne suffiront pas à accueillir les 41 000 élèves supplémentaires. Maternelle, AIS, ZEP, remplacements, recrutements... tout converge vers moins de Service Public d'Education. Pire, les annonces en matière de décentralisation ouvrent la porte à une refonte du caractère national des missions éducatives.

**La FSU a tout fait pour créer les conditions de cette action unitaire. Elle considère la grève du 17 octobre comme une première étape d'une action qui doit couvrir les prochains mois :**

● **pour une politique ambitieuse en faveur de toute la jeunesse**

● **pour la défense du caractère national de l'éducation et de l'ensemble des missions éducatives qui relèvent aujourd'hui du niveau national.**

**La FSU appelle à faire vivre un grand débat national sur l'éducation dans le pays.**

## Consignes de grève

### Dès le lundi 14 octobre (ou mardi 15 octobre)

- Prévenir les élèves et leurs familles par écrit -sans autre commentaire- que le service ne sera pas assuré le 17 octobre (penser à avertir les parents des élèves absents),
- Si tous les collègues sont grévistes, apposer à l'entrée de l'école l'affichette ci-dessus "Ni classe, ni garderie, ni cantine".
- S'il y a des non-grévistes, la surveillance des élèves qui se présentent à l'école leur incombe. Prévoir un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres présents (accueil, récréation, cantine, garderie, études...).

### Le faire émarger par les intéressés.

- Prévenir le maire ou son représentant (adjoint, économe) de la situation pour l'organisation de la cantine, des transports scolaire...

### Lundi 14, mardi 15, mercredi 16 ou jeudi 17 (au plus tard)

Téléphonez le nombre de grévistes au délégué de votre secteur ou au siège (04.94.20.87.33) ou faxez (04.94.20.87.34).

### Jeudi 17 octobre

⇒ **Participez à la manif Toulon, 10 h Place de la Liberté et Draguignan 10 h 30 Sous-Préfecture**

⇒ **Participez à l'AG à 14 h Bourse du travail à Toulon**

### Jeudi 17 octobre et les jours suivants

- Ne répondez à aucune enquête ou sondage (administration, gendarmerie ou police) ni oralement, ni par écrit, ni par téléphone : indiquez qu'il s'agit d'une consigne syndicale.
  - Pour les retenues de salaires, il appartient à l'administration de faire la preuve de la participation ou non à la grève.
- Les directeurs et directrices notamment, n'ont à accomplir aucune tâche administrative particulière à ce sujet.

La grève concerne tous les enseignants (des écoles maternelles, élémentaires, spécialisées et du second degré collèges, lycées, Segpa, lycées professionnels...) ainsi que les non-enseignants... tous les collègues quels que soient leur service, leur fonction (adjoint, directeur) et leur situation administrative (titulaire, stagiaire...).

Sous prétexte de "continuité du service public" il est possible que des pressions soient exercées, particulièrement à l'égard des directrices et des directeurs d'école, ainsi qu'en direction des aides éducatives.

### Les aides éducateurs ont le droit de grève.

En aucun cas, ils n'ont à assurer des tâches de substitution aux enseignants sur le temps scolaire. Il s'agit là d'un abus de pouvoir et d'une remise en cause inadmissible du droit de grève.

**Chacun pourra répondre que, sauf réquisition individuelle signée du Préfet (et non de l'IA ou du Recteur), aucun collègue n'est tenu d'être présent dans son école ou son établissement ce jour-là.**

# Aides Educateurs

## BUDGET 2003 : coup de vieux !

Le ministère confirme la suppression de 20 000 emplois d'AE et 5 600 postes de surveillants... et le recrutement à venir de 11 000 assistants d'éducation à compter de septembre 2003.

Ce premier chiffrage est en net recul par rapport aux personnels en poste aujourd'hui dans les établissements scolaires. Il contredit la volonté affichée de "déterminer les fonctions qui ont fait la preuve de leur apport réel au système éducatif".

Les études montrant l'apport réel des AE dans le fonctionnement des écoles sont connues. Elles montrent toutes l'aspect positif de leur présence et de leur travail largement reconnu par les enseignants et les parents.

**Cela renforce la volonté du SNUipp de voir créés dans les écoles des emplois publics correspondant à ce travail fait par les AE.**

Tout en disant que "le cadre juridique du nouveau dispositif sera précisé à la fin de l'année 2002", le ministère envisage le recrutement de "jeunes retraités ou de mères de familles"...Il donne ainsi un coup de vieux sur le dispositif. Ainsi, aux AE devraient succéder leur maman ou des retraités qualifiés de "jeunes" !

**La question de l'avenir des AE, le refus que 20 000 d'entre eux (dont 175 dans le Var) se retrouvent au chômage en juin prochain, comme la création d'emplois publics pour répondre aux besoins des écoles, seront des éléments forts de la grève du 17 octobre.**

Le SNUipp organise une réunion des AE le jeudi 10 octobre au siège à La Valette.

### Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom : .....

Ecole : .....

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de  
l'Education Nationale,  
Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp, le samedi 9 novembre 2002 à La Garde.

Date, Signature

# sécurité Responsabilité Sorties scolaires Protection de l'enfance

## Samedi 9 Novembre 2002

de 9 h à 12 h,  
**Université La Garde**  
avec la participation de

- **Gilbert CASTELLI, secrétaire national du SNUipp / FSU, co-auteur du livre "la responsabilité des enseignants"**
- **et d'un intervenant spécialisé.**

Sorties scolaires, accidents scolaires, maltraitance, agressions sexuelles, sécurité des établissements...

Ce sont des sujets de préoccupation permanents pour les enseignants des écoles.

Jusqu'où va notre responsabilité d'enseignants quant à la sécurité de nos élèves et la protection de l'enfance ?

Dans quel cadre notre responsabilité se pose-t-elle aujourd'hui ? Sommes-nous plus exposés qu'auparavant ou davantage protégés ?

Que dit vraiment la loi ? Que dit l'Education Nationale ?

Le SNUipp agit sur ce dossier depuis plusieurs années avec la volonté d'apporter des réponses aux diverses questions qui se posent au quotidien.

En organisant une réunion d'information syndicale sur ce thème, le SNUipp Var a la volonté de vous informer mais aussi de vous écouter et de tenter de répondre à vos interrogations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir, par écrit, les questions que vous souhaiteriez voir traitées le 9 novembre.

Nous vous invitons également à informer votre IEN avant les vacances de Toussaint (modèle de lettre ci-contre) et à nous confirmer votre participation (nombre de places limité à 300)



Je m'inscris pour la réunion d'information syndicale du samedi 9 novembre :

Nom / Prénom :

Ecole :

Je souhaite voir aborder les questions suivantes :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A remplir ou à reproduire et à retourner au SNUipp Var  
Immeuble Le Rond Point - Av.P. et M. Curie 83160 LA VALETTE

# Se syndiquer un acte de solidarité

## Bulletin d'adhésion 2002/2003

Mr/Mme/Mlle **NOM** : \_\_\_\_\_

**PRENOM** : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Date de sortie de l'IUFM : \_\_\_\_\_

**Adresse (Domicile)** : \_\_\_\_\_

**Code postal** \_\_\_\_\_ **Commune** : \_\_\_\_\_

**Email** : \_\_\_\_\_

**Code école** 083 \_\_\_\_\_

Lieu d'exercice : \_\_\_\_\_

**Poste** : ADJ / DIR / ZIL / TMB / CLIS / Adapt.....

**Corps** : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité

**Situation administrative** : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : \_\_

Travaillez-vous à mi-temps ? **OUI** **NON**

**Nomination** : **Titre Définitif ou PROVISOIRE**

**Montant de la cotisation** (voir ci-dessus) : \_\_\_\_\_

**Mode de paiement** : CCP  Chèque bancaire

Prélèvements fractionnés\*

2 3 4 6

\* Nous vous enverrons le formulaire à remplir et à signer.

Chèques à l'ordre du SNUipp Var - CCP MARSEILLE 7485 16 U

Je me syndique au SNUipp VAR afin de contribuer  
- à la défense des intérêts matériels et moraux des  
personnels actifs et retraités,  
- au développement du service public d'Education,  
- au maintien de l'unité de la profession dans un  
syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et  
démocratique dans une fédération renouvelée, la FSU

Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-  
contre pour m'adresser les publications nationales  
éditées par le SNUipp.

Je demande au SNUipp VAR de me communiquer les  
informations professionnelles et de gestion de ma  
carrière auxquelles il a accès à l'occasion des com-  
missions paritaires et l'autorise à faire figurer ces in-  
formations dans des fichiers et des traitements auto-  
matisés dans les conditions fixées par les articles 26 et  
27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révo-  
cable par moi-même dans les mêmes conditions que le  
droit d'accès en m'adressant au SNUipp VAR.

A renvoyer au  
SNUipp VAR Trésorerie  
Immeuble Le Rond Point  
Av. Pierre et Marie Curie  
83160 LA VALETTE



Date : ...../...../.....

Signature :

## Grille de COTISATIONS 2002/2003

### La cotisation à 50 %

En réglant, par exemple, une cotisation de 102 E,  
vous aurez droit à une réduction d'impôt de 51 E.  
Votre cotisation réelle sera donc de 51E.

# 50 %

### La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2002/2003 sera déductible des impôts 2003.

Vous recevrez automatiquement une attestation en décembre 2003.  
Les adhérents 2001/02 vont recevoir leur attestation pour les impôts 2002.

| Instituteurs |       |
|--------------|-------|
| Echelon      | Euros |
| 3            | 96    |
| 4            | 102   |
| 5            | 108   |
| 6            | 114   |
| 7            | 120   |
| 8            | 126   |
| 9            | 132   |
| 10           | 138   |
| 11           | 144   |

| Profes d'école |       |
|----------------|-------|
| Echelon        | Euros |
| 3              | 102   |
| 4              | 108   |
| 5              | 114   |
| 6              | 126   |
| 7              | 132   |
| 8              | 144   |
| 9              | 150   |
| 10             | 162   |
| 11             | 168   |

| IUFM                  |  | Euros |
|-----------------------|--|-------|
| Etudiant / PE1        |  | 36    |
| Stagiaire PE2 / LC PE |  | 72    |

| Retraités                                    |  | Euros |
|--|--|-------|
| Retraités ayant moins de<br>1 220 E par mois |  | 78    |
| Retraités ayant plus de<br>1 220 E par mois  |  | 90    |

| Ajouter selon situation      |  | EUROS |
|------------------------------|--|-------|
| Directeur de 2 à 4 classes   |  | 3     |
| de 5 à 9 classes             |  | 6     |
| de 10 classes et plus        |  | 9     |
| Instituteur spécialisé / IMF |  | 3     |
| Conseiller pédagogique       |  | 6     |
| Directeur de SES/SEGPA       |  | 12    |

|                      |    |
|----------------------|----|
| <b>Disponibilité</b> | 66 |
| <b>Mi-Temps</b>      | 78 |

| Pegc    |       |                   |       |
|---------|-------|-------------------|-------|
| Echelon | Euros |                   | Euros |
| 6       | 114   | HC 5 ech          | 168   |
| 7       | 120   | HC 6 ech          | 180   |
| 8       | 126   |                   |       |
| 9       | 132   | Cl excep<br>3 ech | 192   |
| 10      | 138   | Cl excep<br>4 ech | 204   |
| 11      | 150   |                   |       |

| Aides<br>Educateurs |  |
|---------------------|--|
| <b>48 Euros</b>     |  |

| PE Hors classe |     |
|----------------|-----|
| HC ech 4       | 162 |
| HC ech 5       | 174 |
| HC ech 6       | 180 |

# Bureau Départemental

élu le 2 juillet 2002

**Secrétaire général** : Michel FORTUNA

**Secrétaires adjoints Ecoles** :

Catherine MERVEILLE, Emmanuel TRIGO

**Secrétaire adjoint Collèges** : Gérard ROUVIER

**Trésorière** : Gilberte MANDON

**Trésorier-adjoint** : Robert BOURRELY

**Autres élu(e)s** : Dominique AMET, Nathalie CARENA, Gaby GABELLI, Marc GIRARDI, David GIRAUD, Michel MARTINEZ, Paul MAUREL, André TOUVIER.

## Conseil Syndical du SNUipp VAR

élu le 10 mai 2000 et actualisé le 20 septembre 2002

AMET Dominique, Adj. Elém F. Mistral Draguignan  
AUSSOURD Didier, Adj. Mat P. Semard La Seyne  
BARBAGELATA Brigitte, Retraitée  
BLENNY Babette, Adj. Mat Nans les Pins  
BONJARDINI Michel, Adj. Spé. Hélio-Marin Hyères  
BOURRELY Robert, TMZIL Mat Aguilon Toulon  
BRUN Tino, Retraité  
CALVES Pierre, Dir. Elém L. Carpe Rians  
CARENA Nathalie, Adj. Mat St Roch Toulon  
COVELLI Sylvie, Adj. Elém Jaurès Brignoles  
DENIS Françoise, CRI, Elém J.Y. Cousteau Toulon  
FEASSON Denise, Adj. Elém J. Aicard La Garde  
FORTUNA Michel, TMZIL, Elém M. Pagnol Le Pradet  
GABELLI Gaby, TMB Mat Les Picotières Sanary  
GALLETTI Pierre, SEGPA Collège Barjols  
GELARDO Sylvie, Adj. Elém M. Pagnol La Valette  
GIRARDI Marc, ZIL Elém Le Brusquet Toulon  
GIRAUD David, CLIS, Applic J. Ferry 1 Draguignan  
JAN Philippe, Dir. Elém Pins Parasols Puget/Argens  
JEAN Franck, Adj. Elém Centre Roquebrune  
LOUP Régis, Dir Elém H. Fabre Fréjus Plage  
MANDON Gilberte, Adj. Mat E. Triolet La Garde  
MARTINEZ Michel, Conseiller pédagogique La Seyne  
MARTINEZ Monique, TMB, Mat Font Pré Toulon  
MAUREL Paul, SEGPA D. Reinhardt Toulon  
MERVEILLE Catherine, Adj. Mat Muraire Toulon  
PERETTI Jean-Luc, TMZIL Elém Callas  
RIVIER Joëlle, Adj. Mat P. Semard La Seyne  
ROGER Frédéric, Adj. Elem Les Eucalyptus Fréjus  
ROUVIER Gérard, PEGC, Collège L'Herminier La Seyne  
ROUX Raymond, Adj. Elém Le Val  
SUZANNA Bruno, TRS Elem Rodeilhac Toulon  
TAUDON Emmanuelle, Adj. Prim St Julien  
TOUVIER André, Adj. Mat J. Zay La Seyne  
TRIGO Emmanuel, Adj. Elém L. Carnot Toulon

## Changer de département

La note de service annuelle, concernant les changements de départements des instituteurs et PE pour la rentrée 2003, sera publiée au BO fin octobre.

Le calendrier prévu :

**du 8 au 26 novembre** : ouverture serveur Minitel

**16 décembre** : date limite des retours de confirmation de demande à l'IA

**21 janvier 2003** date limite annulation ou demande rapprochement conjoint (muté après le 27 novembre)

**28 février 2003** date limite demande rapprochement conjoint (muté après le 22 janvier)

**fin mars 2003** résultats

**Reportez-vous au BO et à la circulaire de l'IA aux écoles fin octobre pour confirmation de ces dates.**

*N'hésitez pas à nous contacter !*



## Partir enseigner à l'étranger

Réunion d'information ouverte à tous

**Mercredi 13 novembre**  
**de 14h à 17h à Carnoules**  
**Salle du Moulin à Huile**

**Avec Philippe SEVERAC, responsable national, secteur *Hors de France* du SNUipp**

## Promotions

La CAPD qui traitera des promotions est prévue pour décembre prochain.

Vous trouverez dans notre bulletin de novembre : tableaux d'avancement (instits et PE), fiche de contrôle syndical et diverses explications.

Première étape, vérifiez si vous êtes promouvable :

- ⇒ dans l'année scolaire pour les PE (entre le 1er septembre 2002 et le 31 août 2003)
- ⇒ l'année civile 2003 pour les instits :  
...retrouvez la date de votre dernière promotion !

## Section locale St Maximin

Pour faire le point des questions locales (circonscription, mairies) et organiser la grève du 17 octobre, venez nombreuses et nombreux

**Lundi 14 octobre, à 17 heures,**  
**à l'école élémentaire P. Barles St Maximin**

**Syndiquez-vous  
au SNUipp / FSU**